



MUNICIPALITE  
D'EYSINS

## Rapport sur le postulat

### Pour une meilleure information à la population

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le postulat qui a été renvoyé à la Municipalité traite :

- de l'ensemble des informations disponibles sur le site internet de la commune,
- plus particulièrement des informations relatives aux séances du Conseil communal.

Concernant le premier point, il nous semble que notre site internet fournit toutes les informations utiles et spécifiques à notre commune dont la population peut avoir besoin. De multiples autres informations d'importance se trouvent sur d'autres sites, comme par exemple ceux du Canton ou du Conseil régional, dont les liens figurent, par ailleurs, sur notre site.

Concernant le deuxième point, les objets mentionnés dans le postulat, à savoir les interpellations, postulats et motions, ont été rajoutés, de même que les préavis de la législature précédente.

Il va de soi que nous ne prétendons pas penser à tout et que certaines choses peuvent être oubliées ou pas actualisées, si tel est le cas il ne faut pas hésiter à nous le signaler.

Dans un cadre plus général, soit au-delà de l'objet du postulat, le périodique communal Eysinfos participe à notre volonté d'informer sur des sujets variés n'ayant pas tous leur place sur notre site internet.

#### Conclusion

Il nous semble que le site internet de la commune fournit un large éventail d'informations pouvant être utiles à nos Concitoyens. Nous restons bien entendu ouverts à toutes propositions d'améliorations ou innovations.

La Municipalité vous prie donc,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- Vu le rapport sur le postulat Pour une meilleure information à la population,
- Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

De prendre acte du présent rapport.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2017.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic

La Secrétaire

  
G. Rochat



  
J. Genoud